

FICHE DE STAGE

A renseigner par le Tuteur et le Chef de Service/Directeur lors de l'analyse du besoin puis à affiner après échanges avec le stagiaire

DIRECTION D'ACCUEIL

DGA	Aménagement du Territoire et Développement Durable (DGATEDD)		
DIRECTION	de la Biodiversité et de la Mer (DBM)		
Service	Biodiversité, Parcs et Territoires Ruraux (SBPTR)		
Nom et fonction du tuteur		Résidence administrative du stage	Marseille
Nom du responsable hiérarchique	Céline HAYOT		

STAGIAIRE

NOM et Prénom	
---------------	--

STAGE

INTITULE DU STAGE	Contribution au projet de charte du projet de PNR des Maures, de l'Estérel et du Tanneron sur le volet tourisme
MISSIONS	Le ou la stagiaire participera à l'élaboration, sur le volet tourisme, de l'avant-projet de charte du futur Parc naturel régional des Maures, de l'Estérel et du Tanneron (PNR MET) et initiera une action de préfiguration sur le sujet. L'objectif est de rédiger la ou les mesures tourisme du projet de charte, de faire le lien avec d'autres mesures de la charte pouvant être concernées par le tourisme et d'initier l'élaboration de la future carte touristique du territoire.
ACTIVITES CONFIEES	<p>Il ou elle participera à l'organisation d'ateliers de travail et de réunions de restitution avec les élus et acteurs du territoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1. Participer et contribuer à la finalisation du diagnostic du territoire sur la thématique tourisme (marché de prestation en cours). - 2. Réaliser un benchmark sur la thématique tourisme dans des chartes de PNR récentes en région et hors région (mesures, actions, engagements des partenaires, etc.). - 3. Rédiger la ou les mesures tourisme du projet de charte du PNR MET et contribuer à la rédaction d'autres mesures en lien avec la thématique tourisme. - 4. Initier la mise en œuvre d'une action de préfiguration sur le volet tourisme : élaboration d'une carte touristique du territoire du projet de PNR MET
COMPETENCES ET QUALITES REQUISES	
FORMATION	M2 / Tourisme durable, marketing territorial, projets de territoire

DEROULEMENT DU STAGE

Durée de stage (6 mois maximum) :	6 mois
Stage de + de 45 jours entraînant la gratification (OUI/NON)	OUI
35h/semaine selon les horaires suivants :	9h00 – 12 h / 13h00 – 17h00
Contraintes particulières :	Aucune

FICHE DE STAGE

A renseigner par le Tuteur et le Chef de Service/Directeur lors de l'analyse du besoin puis à affiner après échanges avec le stagiaire

Déplacements : Plusieurs déplacements à prévoir sur le territoire du projet de PNR MET, en moyenne 3 ou 4 fois par mois (*attention le stagiaire ne peut se déplacer seul en mission*)

Date et signature pour validation

Le DGA

Le Directeur